



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU MARDI 8 OCTOBRE 2024

Le mardi 8 octobre 2024 à 18h30, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le mercredi 2 octobre 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
59	2	8	9

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. VAREYON, Mme RAVET, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, M. ANCIAN (suppléant de Mme BERGER), M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BEY, M. BORGEOT, M. BOURGEAIS, M. BROCHARD, M. BUQUET, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, Mme DOMINGUEZ, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Jean-François, Mme EMIN, Mme FLORE, M. FOUILLAND, M. GERVASONI, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. ISSARTEL, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, Mme LEVILLAIN, M. MARTINAND, M. MARTINEZ, M. MATHIEU, M. MOINE, M. MONACI, M. MOREL, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, Mme PITTI, M. RAVOT, M. TORRION, M. TOURNIER-BILLON, M. VAILLOUD.

Excusés : M. HARMEL, M. ARMETTA.

Absents : M. AKHLAFA, M. de LEMPS, M. DUPONT Noël, Mme MANDUCHER, M. MILLET, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : Mme COMUZZI (pouvoir à M. TURC), Mme ANTUNES (pouvoir à Mme PITTI), Mme BERTRAND (pouvoir à M. DUFOUR), M. BRITEL (pouvoir à Mme DUBARE), Mme COLLET (pouvoir à Mme LEVILLAIN), M. DEGUERRY (pouvoir à M. EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à Mme DOMINGUEZ), Mme SERRE (pouvoir à M. THOMASSET), Mme VOLAN (pouvoir à Mme BEY).

=====

Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, Mme Dominique BEY, Secrétaire de séance.

Autorisation de signature de l'accord-cadre relatif à la fourniture d'un outil de supervision et de gestion dynamique des données pour les services Eau et Assainissement de Haut-Bugey Agglomération – Consultation 2024-18

Rapporteur : M. TURC

Afin d'organiser la structuration et la montée en compétence de son pôle eau-assainissement, Haut-Bugey Agglomération souhaite se doter d'un outil de collecte, de gestion, d'analyse, d'agrégation et de mise à disposition des données issues des systèmes eau potable et assainissement de l'ensemble du territoire de Haut-Bugey Agglomération.

Actuellement, le système d'information globale pour la gestion des données de la Régie est partagé entre :

- les services techniques de la Régie ayant en charge l'exploitation d'ouvrages de production et de stockage d'eau potable, d'ouvrages d'assainissement et des réseaux associés (par le biais de son propre superviseur sans base de données),
- Le service exploitation de prestataires de service ayant en charge l'assistance à l'exploitation de la Régie sur des communes du périmètre de HBA (échanges de données bureautiques essentiellement, accès en consultation WEB de leur système d'information)
- Les services de leurs concessionnaires en DSP (délégation de service publics) où le service exploitation récupère des données essentiellement bureautiques.

L'objectif de l'outil de supervision est de centraliser la collecte des données actuellement partagée entre HBA et celles mises à disposition par les prestataires ou délégataires.

Compte tenu des besoins à satisfaire et de l'estimation, une consultation a été lancée par l'entité adjudicatrice, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, compte tenu du seuil maximal de 1 200 000 € H.T. pour la durée globale maximale d'environ 8 ans.

L'accord-cadre se décompose comme suit :

Période	Maximum par période € HT	Durée du contrat
Période initiale	320 000,00	à compter de la date de réception de la notification par le titulaire jusqu'au 31/12/2025
Reconduction n° 1	240 000,00	Du 01/01/2026 au 31/12/2026
Reconduction n° 2	220 000,00	Du 01/01/2027 au 31/12/2027
Reconduction n° 3	100 000,00	Du 01/01/2028 au 31/12/2028
Reconduction n° 4	100 000,00	Du 01/01/2029 au 31/12/2029
Reconduction n° 5	100 000,00	Du 01/01/2030 au 31/12/2030
Reconduction n° 6	80 000,00	Du 01/01/2031 au 31/12/2031
Reconduction n° 7	40 000 ,00	Du 01/01/2032 au 31/10/2032 (= 10 mois)

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis à Marches Online et publié sur ce support ainsi que sur Le Moniteur, le BOAMP et le JOUE entre le 4 et le 5 juillet selon les supports.

Le dossier de consultation des entreprises a par ailleurs été mis en ligne sur le profil acheteur de l'Agglomération le 02/07/2024.

Les variantes n'étant pas autorisées les candidats ne pouvaient proposer qu'une offre de base.

A la date limite de réception des offres, soit le 05/08/2024 à 12h00, 2 soumissionnaires ont répondu dans les délais de rigueur :

- CALASYS - 69140 RILLIEUX-LA-PAPE a proposé 1 offre de base
- OTV France - 13015 MARSEILLE a proposé 1 offre de base

Après analyse initiale des 2 offres établie par le pôle Eau-Assainissement et avant de procéder au classement final, l'entité adjudicatrice a souhaité obtenir des précisions complémentaires d'ordre technique sur la teneur des offres. Une demande en ce sens a été adressée de façon concomitante aux 2 soumissionnaires en date du 28/08/2024. Les candidats ont tous deux répondu en temps et en heure soit avant le délai limite fixé au 03/09/2024 à 12h00. L'analyse technique finale des offres prend en compte la réponse des candidats à ces demandes de précisions.

A l'issue de l'analyse finale, les 2 offres ont été jugées conformes et recevables. Elles ont donc été classées en fonction des critères mentionnés dans le règlement de la consultation fixés comme suit : 70 points pour la valeur technique, 30 points pour le prix des prestations.

Après présentation du rapport d'analyse et échanges, les membres de la Commission d'appel d'offres ont choisi, lors de la séance du 19 septembre 2024, d'attribuer l'accord-cadre au prestataire suivant :

- CALASYS - 69140 RILLIEUX-LA-PAPE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R. 2124-1, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 relatifs à la procédure d'appel d'offres ouvert, ses articles L2125-1, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14, relatifs aux accords-cadres avec maximum,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'offres du 19 septembre 2024,

Vu le rapport d'analyse des offres,

Le Conseil d'agglomération,

Par 68 voix pour,

- **ACTE** l'attribution de l'accord-cadre n° 2024-18 relatif à la fourniture d'un outil de supervision et de gestion dynamique des données pour les services Eau et Assainissement de Haut-Bugey Agglomération, comme suit :

- **Attributaire :**
CALASYS - 2507 avenue de l'Europe
Z I de Sermenaz
69140 RILLIEUX-LA-PAPE

➤ Seuils maximum et durée par période :

Période	Maximum par période € HT	Durée du contrat
Période initiale	320 000,00	à compter de la date de réception de la notification par le titulaire jusqu'au 31/12/2025
Reconduction n° 1	240 000,00	Du 01/01/2026 au 31/12/2026
Reconduction n° 2	220 000,00	Du 01/01/2027 au 31/12/2027
Reconduction n° 3	100 000,00	Du 01/01/2028 au 31/12/2028
Reconduction n° 4	100 000,00	Du 01/01/2029 au 31/12/2029
Reconduction n° 5	100 000,00	Du 01/01/2030 au 31/12/2030
Reconduction n° 6	80 000,00	Du 01/01/2031 au 31/12/2031
Reconduction n° 7	40 000 ,00	Du 01/01/2032 au 31/10/2032 (= 10 mois)

- **AUTORISE** le Président de la Communauté d'Agglomération à signer toutes les pièces contractuelles relatives audit accord-cadre, ainsi que tout document s'y rapportant.
- **DIT** que les crédits budgétaires seront inscrits aux budgets 2024 et suivants des budgets annexes Eau et Assainissement.

Fait à Oyonnax, le 9 octobre 2024.

Le Président,



[Handwritten signature]



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Autorisation de signature de l'accord-cadre relatif à la fourniture d'un

Objet de l'acte : outil de supervision et de gestion dynamique des données pour les
services Eau et Assainissement de Haut-Bugey Agglomération -
Consultation 2024-18.

.....
Date de décision: 08/10/2024

Date de réception de l'accusé 11/10/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 081024_2024134

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20241008-081024_2024134-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 24-marche-2024-18.pdf (99_DE-001-200042935-20241008-
081024_2024134-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT N°24.pdf (21_RP-001-200042935-20241008-081024_2024134-
DE-1-1_2.pdf)

Marché 2024-18